

Maîtres Louis CABAYE, Hubert ROUSSEL et Victoria CABAYE

Avocats

11 A, rue Armény – 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.14.59

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT d'une surface loi Carrez de **78,41 m²** situé au rez-de-chaussée du hall M, avec **DEUX TERRASSES** ayant respectivement une surface de **19,90 m²** et **14,15 m²**,
UN EMPLACEMENT EXTERIEUR DE STATIONNEMENT AUTOMOBILE,
et **UN EMPLACEMENT « NON BOXABLE »**

DE STATIONNEMENT AUTOMOBILE situé au premier sous-sol, loués, dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé « LES CHLOROPHYLLES 3 » sis à MARSEILLE (13014), quartier Le Merlan, ZAC Les Hauts de Sainte-Marthe, Chemin du Bassin, 15, rue Madeleine de Valmalete

MISE A PRIX : 90.000 EUROS

Visite le mardi 12 septembre 2017 de 11 h à 12 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 à 9 h 30** du matin à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE**

Un appartement **lot numéro 218**, situé au rez-de-chaussée du hall M, un emplacement extérieur de stationnement automobile **lot numéro 16**, et un emplacement « non boxable » de stationnement automobile **lot numéro 156**, situé au premier sous-sol, dépendant d'un ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété dénommé « LES CHLORO-

PHYLLES 3 », comportant 233 lots, sis à MARSEILLE (13014), quartier Le Merlan, ZAC Les Hauts de Sainte-Marthe, Chemin du Four de Buze, Traverse de Sainte-Jeanne, Chemin du Bassin et Impasse du bois, cadastré lieudit « CHE DU BASSIN », section 893 H n° 90 pour 56 a 71 ca.

L'appartement, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, compor-

te : entrée, chambre 1 avec placard et salle d'eau, séjour / cuisine, dégagement, WC, salle de bains, chambre 2 et chambre 3.

Il a une surface loi Carrez totale de 78,41 m², et comporte en outre deux terrasses ayant respectivement une surface (hors loi Carrez) de 19,90 m² et 14,15 m².

Les lieux sont loués suivant bail d'habitation en date du 20/11/2015 conclu pour une durée de trois ans, avec prise d'effet le 3/12/2015, moyennant un loyer mensuel de 890 euros, plus 100 euros au titre des charges.

Le syndic de copropriété est le Cabinet LIEUTAUD, 35, rue Grignan, 13006 MARSEILLE.

Pour permettre l'application des dispositions de l'article L 721-1-3° du Code de la Construction et de l'Habitation, le poursuivant a interrogé le syndic de copropriété qui, à ce jour, ne lui a pas encore répondu.

A LA REQUETE DE :

BNP PARIBAS, société anonyme au capital de 2.490.325.618 euros, ayant son siège social à PARIS (9ème) – 16, boulevard des Italiens, identifiée sous le numéro SIREN 662 042 449, et immatriculée au RCS de Paris, représentée par son représentant légal y domicilié, Poursuivant la vente, pour laquelle domicile est élu à MARSEILLE (13006), 11 A, rue Armény, au cabinet de **Me Hubert ROUSSEL**, avocat au barreau de ladite

ville, qui se constitue pour elle et la représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de : Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour renseignements s'adresser à Mes ROUSSEL et CABAYE, avocats, 11 A, rue Armény, 13006 MARSEILLE (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 17 heures à 18 heures, ou consulter le site internet du cabinet : **www.rousseau-cabaye.fr**.

A Marseille, le 24 juillet 2017

Me Hubert ROUSSEL